



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 15 décembre 2020**

Date de convocation : mercredi 9 décembre  
2020

Délibération n° CC\_2020\_229  
Nomenclature : 1.1.15

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 57

Votants : 62

Pouvoirs :

M. Thierry BARON à M. Philippe CALLAUD, M.  
Charles DELCROIX à M. Joël TERRIEN, Mme  
Dominique DEREN à M. Bruno DRAPRON, M.  
Pierre MAUDOUX à M. Pierre DIETZ, Mme  
Véronique TORCHUT à Mme Marie-Line  
CHEMINADE

Ne prend pas part au vote : 0

**OBJET :** Autorisation de signer le marché de  
"Fourniture et pose de totems, de jalonnement et  
de signalétique entreprise pour les zones  
d'activités économiques de la Communauté  
d'Agglomération de Saintes"

L'an deux mille vingt, le 15 décembre 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Gérard PERRIN, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Annie GRELET, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, M. Jean-Michel ROUGER, M. Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, M. Alain MARGAT, M. Eric BIGOT, M. Gaby TOUZINAUD, M. Pascal GILLARD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, Mme Claudine BRUNETEAU, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Cyrille BLATTES, M. Alexandre GRENOT, M. Jacki RAGONNEAUD, Mme Agnès POTTIER, M. Philippe ROUET, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, M. Raymond MOHSEN, M. David MUSSEAU, M. Bernard COMBEAU, Mme Mireille ANDRE, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Ammar BERDAL, Mme Florence BETIZEAU, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Philippe CREACHCADEC, M. Laurent DAVIET, M. Pierre DIETZ, M. François EHLINGER, M. Jean-Philippe MACHON, Mme Evelyne PARISI, M. Jean-Pierre ROUDIER, M. Joël TERRIEN, Mme Charlotte TOUSSAINT, Mme Céline VIOLLET, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Jean-Marc AUDOUIN, M. Michel ROUX, M. Patrick PAYET, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusés :

M. Rémy CATROU, M. Pierre HERVE

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc MARCHAIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la Commande Publique et notamment les articles L. 1111-1, L. 2125-1, R. 2162-13 et R. 2162-14,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019, modifié le 9 janvier 2020,

Vu la délibération n°2020-121 du conseil Communautaire du 30 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Président, et notamment le point n°4 relatif à la passation des marchés et de leurs avenants,

Considérant que la délégation au Président n'est consentie que pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation à l'exception de la décision de signer les marchés et les accords-cadres, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils des procédures formalisées prévus par les textes en vigueur pour les marchés publics de fournitures et services et supérieur à 2 000 000 € H.T pour les marchés publics de travaux ainsi que toute décision concernant leurs avenants sans incidence financière ou avec une incidence financière limitée en cas d'augmentation à 5 % du montant global du marché initial, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que le marché de fourniture et pose de totems, de jalonnement et de signalétique entreprise pour les zones d'activités économiques de la Communauté d'Agglomération de Saintes, est d'un montant supérieur au seuil susvisé,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Saintes a lancé une consultation pour la fourniture et pose de totems, de jalonnement et de signalétique entreprise pour les zones d'activités économiques, sous la forme d'un appel d'offres ouvert (date d'envoi de l'avis à la publicité le 26 juin 2020),

Considérant que la consultation est composé d'un lot unique,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté d'Agglomération de Saintes a attribué, le 03 novembre 2020, le marché de fourniture et pose de totems, de jalonnement et de signalétique entreprise pour les zones d'activités économiques, à l'entreprise SIGNAUX GIROD, 881 Route des Fontaines, Bellefontaine, BP 30004, 39401 MOREZ Cedex,

Considérant que le marché est passé avec un montant minimum de 90 000 € HT et sans montant maximum,

Considérant que le marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un an, reconductible tacitement deux fois un an, soit une durée maximum de trois ans.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

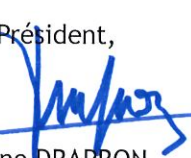
- d'autoriser Monsieur le Président, à signer l'accord-cadre et toutes les pièces liées à la procédure avec l'entreprise SIGNAUX GIROD, 881 Route des Fontaines, Bellefontaine, BP 30004, 39401 MOREZ Cedex.


Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 62 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
  
Bruno DRAPRON



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.